

**MESSAGE INTRODUCTIF SUR LES  
COMPTES 2022  
DE LA MUNICIPALITÉ ET DE LA  
BOURGEOISIE DE SAVIÈSE**

**SOUMIS À L'APPROBATION DES ASSEMBLÉES PRIMAIRE  
ET BOURGEOISIALE DU 12 JUIN 2023.**

---

# Table des matières

---

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>PRINCIPES POUR LA PRÉSENTATION ET LA TENUE DES COMPTES</b>	<b>4</b>
2.1	BASE LÉGALE	4
2.2	PRINCIPES MCH2 APPLIQUÉS ET DIVERGENCES	4
2.3	PRINCIPES DE LA GESTION FINANCIÈRE	5
2.4	PRINCIPES DE TENUE DES COMPTES	6
2.5	PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES	6
2.6	PRINCIPES D'ÉVALUATION DU BILAN	6
<b>3</b>	<b>MUNICIPALITÉ</b>	<b>10</b>
3.1	APERÇU GLOBAL DES CHARGES ET REVENUS	10
3.2	APERÇU DU COMPTE ANNUEL	10
3.3	APERÇU DU COMPTE DE RÉSULTATS ET INVESTISSEMENTS	12
3.4	COMMENTAIRES ET EXPLICATIONS SUR L'ÉVOLUTION DES CHARGES ET RECETTES	13
3.5	BILAN	29
3.6	INDICATEURS	30
3.7	ANNEXES AUX COMPTES	31
<b>4</b>	<b>BOURGEOISIE</b>	<b>34</b>
4.1	PRINCIPES POUR LA PRÉSENTATION ET LA TENUE DES COMPTES	34
4.2	APERÇU GLOBAL DES CHARGES ET REVENUS	35
4.3	APERÇU DU COMPTE ANNUEL	35
4.4	COMMENTAIRES ET EXPLICATIONS SUR L'ÉVOLUTION DES CHARGES ET RECETTES	38
4.5	BILAN	40

# 1 INTRODUCTION

---

En conformité avec les dispositions légales applicables en la matière, le Conseil communal a le plaisir de présenter le message introductif sur les comptes 2022 de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Savièse, approuvés en séance du 10 mai 2023 et soumis à l'approbation des Assemblées primaire et bourgeoisiale du 12 juin 2023.

En préambule, il est relevé que les comptes 2022 ont été établis pour la première fois conformément au modèle comptable harmonisé MCH2 et en application de l'OGFCo du 24 février 2021.

## 2 PRINCIPES POUR LA PRÉSENTATION ET LA TENUE DES COMPTES

---

### 2.1 Base légale

L'établissement des comptes de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Savièse se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que sur l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo) du 24 février 2021.

### 2.2 Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La Municipalité de Savièse se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

#### RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

#### RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à CHF 2'000.

#### RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

#### RE 07 Recettes fiscales

- Les recettes fiscales sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts.

#### RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

#### RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à CHF 100'000.

#### RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

**RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations**

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à CHF 30'000 par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

**RE 13 Vision consolidée**

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

**RE 14 Tableau des flux de trésorerie**

- Le tableau des flux de trésorerie simplifié est élaboré sur la base du tableau de financement actualisé du MCH1.

**RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire**

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

**RE 18 Indicateurs financiers**

- Les indicateurs de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> priorités, recommandés par la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, sont présentés dans le message introductif. Les définitions et mode de calcul se trouvent dans le manuel "modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes" dans l'annexe C.

**RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)**

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont inscrits dans le groupe de matières approprié et amortis en conséquence.

## **2.3 Principes de la gestion financière**

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

## 2.4 Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

## 2.5 Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

## 2.6 Principes d'évaluation du bilan

### 2.6.1 Actif

#### 2.6.1.1 Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

#### Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

#### Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

En outre, des correctifs d'actifs spécifiques (ducroire) sont enregistrés pour les créances fiscales.

#### Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

#### Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à CHF 2'000.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier sont comptabilisées dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 109)

Les créances résultant de financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers sont comptabilisées à l'actif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

**2.6.1.2 Patrimoine administratif (PA)**

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à CHF 30'000 par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

- Terrains :	0%	(compte bilan 1400)
- Routes et voies de communication :	7%	(compte bilan 1401)
- Aménagement des cours d'eau :	7%	(compte bilan 1402)
- Autres travaux de génie-civil :	7%	(compte bilan 1403)
- Bâtiments :	10%	(compte bilan 1404)
- Forêts :	0%	(compte bilan 1405)
- Biens meubles :	40%	(compte bilan 1406)
- Autres immobilisations corporelles :	50%	(compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

### Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

### Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 100%.

## **2.6.2 Passif**

### **2.6.2.1 Capitaux de tiers**

#### Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

#### Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

#### Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à CHF 2'000.

#### Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à CHF 100'000.

#### Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

#### Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à CHF 100'000.



### Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

## **6.2.2. Capital propre**

### Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

### Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

### Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

### Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

## 3 MUNICIPALITÉ

### 3.1 Aperçu global des charges et revenus

Comptes 2021		Budget 2022		Comptes 2022	
charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
38.5 mios	39.0 mios	38.0 mios	37.8 mios	40.3 mios	40.9 mios

Le résultat de l'exercice 2022 fait apparaître un excédent de revenus d'env. CHF 0.6 mio et les finances de la Municipalité de Savièse sont à qualifier de pérenne avec une évolution positive qui se place dans la continuité des exercices précédents.

Avec une marge d'autofinancement en hausse, à hauteur d'env. CHF 8.6 mios et considération faite du solde des comptes de fonctionnement et d'investissement, l'exercice présente un excédent de financement d'env. CHF 4.7 mios.

### 3.2 Aperçu du compte annuel

Aperçu du compte annuel	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>Compte de résultats</b>						
Total des charges (amortissements inclus)	38'529'804.10		38'034'980.00		40'316'937.16	
Total des revenus		38'991'575.88		37'786'802.00		40'897'099.48
<b>Excédent de revenus</b>	<b>461'771.78</b>				<b>580'162.32</b>	
<b>Excédent de charges</b>				<b>248'178.00</b>		
<b>Total</b>	<b>38'991'575.88</b>	<b>38'991'575.88</b>	<b>38'034'980.00</b>	<b>38'034'980.00</b>	<b>40'897'099.48</b>	<b>40'897'099.48</b>
<b>Compte des investissements</b>						
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan	8'846'284.63		5'727'000.00		4'579'283.46	
Total des recettes reportées au bilan		850'717.75		638'500.00		723'282.79
<b>Investissements nets 3)</b>		<b>7'995'566.88</b>		<b>5'088'500.00</b>		<b>3'856'000.67</b>
<b>Total</b>	<b>8'846'284.63</b>	<b>8'846'284.63</b>	<b>5'727'000.00</b>	<b>5'727'000.00</b>	<b>4'579'283.46</b>	<b>4'579'283.46</b>
<b>Financement</b>						
Report des investissements nets	7'995'566.88		5'088'500.00		3'856'000.67	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		7'245'563.88		5'331'000.00		4'720'605.52
Report attributions aux fonds et financements spéciaux		267'847.99		199'700.00		325'523.99
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			28'720.00		64'074.60	
Report réévaluation prêts du PA						
Report réévaluation des participations du PA						
Report attributions au capital propre						3'000'000.00
Report réévaluation du PA						
Report prélèvements sur le capital propre						
Excédent de revenus du compte de résultats		461'771.78				580'162.32
Excédent de charges du compte de résultats			248'178.00			
<b>Excédent de financement</b>			<b>165'302.00</b>		<b>4'706'216.56</b>	
<b>Insuffisance de financement</b>		<b>20'383.23</b>				
<b>Total</b>	<b>7'995'566.88</b>	<b>7'995'566.88</b>	<b>5'530'700.00</b>	<b>5'530'700.00</b>	<b>8'626'291.83</b>	<b>8'626'291.83</b>
<b>Modification du capital</b>						
Report de l'excédent de financement				165'302.00		4'706'216.56
Report de l'insuffisance de financement	20'383.23					
Report des dépenses d'investissement au bilan		8'846'284.63		5'727'000.00		4'579'283.46
Report des recettes d'investissement au bilan		850'717.75		638'500.00		723'282.79
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		7'245'563.88		5'331'000.00		4'720'605.52
Report réévaluation prêts du PA						
Report réévaluation des participations du PA						
Report attributions aux fonds et financements spéciaux capitaux tiers						
Report réévaluation du PA						
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux tiers						
<b>Augmentation du capital propre</b>	<b>729'619.77</b>				<b>3'841'611.71</b>	
<b>Diminution du capital propre</b>				<b>77'198.00</b>		
<b>Total</b>	<b>8'846'284.63</b>	<b>8'846'284.63</b>	<b>5'969'500.00</b>	<b>5'969'500.00</b>	<b>9'285'500.02</b>	<b>9'285'500.02</b>

Par rapport au budget 2022, les charges sont en augmentation de CHF 2'281'957 (+6.00%) et les revenus sont eux en hausse de CHF 3'110'297 (+8.23%).

L'exercice 2022 dégage un excédent de revenus de CHF 580'162, soit 1.44% du montant total des charges.

Compte de résultats échelonné		Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
<b>Charges d'exploitation</b>				
30	Charges de personnel	CHF 10'198'114.54	10'519'540.00	10'209'293.17
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF 8'296'558.88	9'191'740.00	9'874'351.88
33	Amortissements du patrimoine administratif	CHF 6'791'553.96	4'679'000.00	4'563'603.47
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF 267'847.99	199'700.00	325'523.99
36	Charges de transferts	CHF 10'660'757.41	11'200'500.00	10'254'697.00
37	Subventions redistribuées	CHF -	-	-
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	CHF <b>36'214'832.78</b>	<b>35'790'480.00</b>	<b>35'227'469.51</b>
<b>Revenus d'exploitation</b>				
40	Revenus fiscaux	CHF 25'991'303.48	25'680'000.00	28'365'428.66
41	Patentes et concessions	CHF 563'293.55	575'000.00	507'197.26
42	Taxes	CHF 7'349'092.97	6'971'940.00	7'489'773.22
43	Revenus divers	CHF 140'449.00	40'000.00	72'423.65
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF -	28'720.00	64'074.60
46	Revenus de transferts	CHF 2'372'647.94	1'986'502.00	1'911'747.06
47	Subventions à redistribuer	CHF -	-	-
	<b>Total des revenus d'exploitation</b>	CHF <b>36'416'786.94</b>	<b>35'282'162.00</b>	<b>38'410'644.45</b>
<b>R1</b>	<b>Résultat provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>201'954.16</b>	<b>-508'318.00</b>	<b>3'183'174.94</b>
34	Charges financières	CHF 387'276.94	391'200.00	321'250.45
44	Revenus financiers	CHF 647'094.56	651'340.00	718'237.83
<b>R2</b>	<b>Résultat provenant de l'activité de financement</b>	<b>259'817.62</b>	<b>260'140.00</b>	<b>396'987.38</b>
<b>O1</b>	<b>Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)</b>	<b>461'771.78</b>	<b>-248'178.00</b>	<b>3'580'162.32</b>
38	Charges extraordinaires	CHF -	-	3'000'000.00
48	Revenus extraordinaires	CHF -	-	-
<b>E1</b>	<b>Résultat provenant de l'activité extraordinaire</b>	CHF <b>-</b>	<b>-</b>	<b>-3'000'000.00</b>
	<b>Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)</b>	CHF <b>461'771.78</b>	<b>-248'178.00</b>	<b>580'162.32</b>

L'activité d'exploitation de notre Municipalité laisse apparaître un excédent de revenus de l'ordre de CHF 3'183'175.

Les activités financières ont généré un revenu de CHF 396'987.

Le résultat de l'activité opérationnelle s'élève dès lors à CHF 3'580'162.

Selon la recommandation RE17, le Conseil municipal a décidé d'attribuer un montant de CHF 3'000'000 à un compte de réserves de politique budgétaire. Cette réserve pouvant être utilisée pour couvrir de futurs déficits du compte de résultats et/ou pour contribuer au financement de nouveaux investissements.

Le résultat total s'élève donc à CHF 580'162.

### 3.3 Aperçu du compte de résultats et investissements

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
<b>Compte de résultats</b>				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	31'016'392.23	32'504'280.00	32'270'807.65
Revenus financiers	+ CHF	38'991'575.88	37'758'082.00	40'833'024.88
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= CHF	-	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= CHF	<b>7'975'183.65</b>	<b>5'253'802.00</b>	<b>8'562'217.23</b>
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	7'975'183.65	5'253'802.00	8'562'217.23
Amortissements planifiés	- CHF	7'245'563.88	5'331'000.00	4'720'605.52
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	267'847.99	199'700.00	325'523.99
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	28'720.00	64'074.60
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	3'000'000.00
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= CHF	-	<b>248'178.00</b>	-
<b>Excédent de revenus</b>	= CHF	<b>461'771.78</b>	-	<b>580'162.32</b>
<b>Compte des investissements</b>				
Dépenses	+ CHF	8'846'284.63	5'727'000.00	4'579'283.46
Recettes	- CHF	850'717.75	638'500.00	723'282.79
<b>Investissements nets</b>	= CHF	<b>7'995'566.88</b>	<b>5'088'500.00</b>	<b>3'856'000.67</b>
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= CHF	-	-	-
<b>Financement</b>				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	7'975'183.65	5'253'802.00	8'562'217.23
Investissements nets	- CHF	7'995'566.88	5'088'500.00	3'856'000.67
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	= CHF	<b>20'383.23</b>	-	-
<b>Excédent de financement</b>	= CHF	-	<b>165'302.00</b>	<b>4'706'216.56</b>

Les charges financières sont, en regard du budget, inférieures de CHF 233'472 (-0.72%) et les revenus financiers sont en hausse de CHF 3'074'943 (+8,14%).

L'exercice en revue présente une marge d'autofinancement de CHF 8'562'217.

Les investissements nets de la Municipalité s'élèvent à CHF 3'856'001 occasionnant un excédent de financement de CHF 4'706'217.

## 3.4 Commentaires et explications sur l'évolution des charges et recettes

### 3.4.1 Compte de résultats

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022		Différence selon budget			
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Variation charges		Variation revenus	
0 Administration générale	3'393'194.57	140'820.85	3'422'450.00	95'800.00	3'828'265.79	189'174.40	405'815.79	11.86%	93'374.40	97.47%
1 Ordre et sécurité publics, défense	2'416'612.37	751'066.79	2'379'150.00	650'990.00	2'554'615.26	765'013.24	175'465.26	7.38%	114'023.24	17.52%
2 Formation	6'331'547.02	448'410.60	6'749'500.00	425'900.00	6'362'118.21	473'556.35	-387'381.79	-5.74%	47'656.35	11.19%
3 Culture, sports et loisirs, église	4'330'650.67	1'310'277.55	4'459'120.00	1'246'150.00	4'457'725.37	1'434'917.63	-1'394.63	-0.03%	188'767.63	15.15%
4 Santé	1'406'228.88	-	1'536'130.00	-	1'562'555.16	-	26'425.16	1.72%	0.00	
5 Prévoyance sociale	6'016'348.01	2'679'897.37	6'135'520.00	2'398'270.00	5'817'401.14	2'142'022.71	-318'118.86	-5.18%	-256'247.29	-10.68%
6 Trafic et télécommunications	7'779'362.51	1'407'090.99	6'968'270.00	1'196'500.00	6'065'365.56	1'366'393.10	-902'904.44	-12.96%	169'893.10	14.20%
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	4'554'025.19	3'649'477.30	4'370'020.00	3'419'720.00	4'248'023.55	3'426'081.55	-121'996.45	-2.79%	6'361.55	0.19%
8 Economie publique	1'604'706.46	1'083'281.94	1'281'020.00	1'157'500.00	1'251'307.48	1'203'237.65	-29'712.52	-2.32%	45'737.65	3.95%
9 Finances et impôts	697'128.42	27'521'252.49	733'800.00	27'195'972.00	4'169'559.64	29'896'702.85	3'435'759.64	468.21%	2'700'730.85	9.93%
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>38'529'804.10</b>	<b>38'991'575.88</b>	<b>38'034'980.00</b>	<b>37'786'802.00</b>	<b>40'316'937.16</b>	<b>40'897'099.48</b>	<b>2'281'957.16</b>	<b>6.00%</b>	<b>3'110'297.48</b>	<b>8.23%</b>
<b>Excédent de charges</b>		-		<b>248'178.00</b>		-				
<b>Excédent de revenus</b>	<b>461'771.78</b>		-		<b>580'162.32</b>					

Compte de résultats selon les natures	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022		Différence selon budget			
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Variation charges		Variation revenus	
30 Charges de personnel	10'198'114.54		10'519'540.00		10'209'293.17		-310'246.83	-2.95%		
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	8'296'558.88		9'191'740.00		9'874'351.88		682'611.88	7.43%		
33 Amortissements du patrimoine administratif	6'791'553.96		4'679'000.00		4'563'603.47		-115'396.53	-2.47%		
34 Charges financières	387'276.94		391'200.00		321'250.45		-69'949.55	-17.88%		
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	267'847.99		199'700.00		325'523.99		125'823.99	63.01%		
36 Charges de transferts	10'660'757.41		11'200'500.00		10'254'697.00		-945'803.00	-8.44%		
37 Subventions redistribuées	-		-		-		0.00			
38 Charges extraordinaires	-		-		3'000'000.00		3'000'000.00			
39 Imputations internes	1'927'694.38		1'853'300.00		1'768'217.20		-85'082.80	-4.59%		
40 Revenus fiscaux		25'991'303.48		25'680'000.00		28'365'428.66			2'685'428.66	10.46%
41 Patentes et concessions		563'293.55		575'000.00		507'197.26			-67'802.74	-11.79%
42 Taxes		7'349'092.97		6'971'940.00		7'489'773.22			517'833.22	7.43%
43 Revenus divers		140'449.00		40'000.00		72'423.65			32'423.65	81.06%
44 Revenus financiers		647'094.56		651'340.00		718'237.83			66'897.83	10.27%
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-		28'720.00		64'074.60			35'354.60	123.10%
46 Revenus de transferts		2'372'647.94		1'986'502.00		1'911'747.06			-74'754.94	-3.76%
47 Subventions à redistribuer		-		-		-			0.00	
48 Revenus extraordinaires		-		-		-			0.00	
49 Imputations internes		1'927'694.38		1'853'300.00		1'768'217.20			-85'082.80	-4.59%
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>38'529'804.10</b>	<b>38'991'575.88</b>	<b>38'034'980.00</b>	<b>37'786'802.00</b>	<b>40'316'937.16</b>	<b>40'897'099.48</b>	<b>2'281'957.16</b>	<b>6.00%</b>	<b>3'110'297.48</b>	<b>8.23%</b>
<b>Excédent de charges</b>		-		<b>248'178.00</b>		-				
<b>Excédent de revenus</b>	<b>461'771.78</b>		-		<b>580'162.32</b>					

**3.4.1.1 CHARGES****Charges de personnel**

<b>Ecoles : personnel enseignant</b>					
<b>Comptes 2021</b>	<b>CHF</b>	<b>2'959'883.40</b>	<b>Variation s/2021</b>	<b>CHF</b>	<b>-56'970.90 -1.92%</b>
<b>Budget 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>3'015'000.00</b>	<b>Variation s/2022</b>	<b>CHF</b>	<b>-112'087.50 -3.72%</b>
<b>Comptes 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>2'902'912.50</b>			

La part communale totale par élève au coût moyen annuel du traitement du personnel de la scolarité obligatoire et au coût moyen des charges d'exploitation des institutions spécialisées facturées selon les données de l'Etat du Valais se monte à CHF 3'600 (base 825 élèves) pour 2022. Un solde en faveur de la Municipalité de CHF 67'081 a été crédité pour l'année 2021, selon la facturation définitive établie avec un coût moyen de CHF 3'523 contre un coût budgété de CHF 3'570.

**Personnel communal**

<b>Charges globales de personnel (hors personnel enseignant)</b>					
<b>Comptes 2021</b>	<b>CHF</b>	<b>10'198'114.54</b>	<b>Variation s/2021</b>	<b>CHF</b>	<b>11'178.63 0.11%</b>
<b>Budget 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>10'519'540.00</b>	<b>Variation s/2022</b>	<b>CHF</b>	<b>-310'246.83 -2.95%</b>
<b>Comptes 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>10'209'293.17</b>			

<b>Salaire brut sans charges sociales</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>Comptes 2022</b>	<b>Différence s/budget</b>	
3000/1 Conseil et commissions	472'391.25	478'400.00	459'409.65	-18'990.35	-3.97%
3010.00 Personnel administratif	3'080'714.95	3'154'300.00	3'314'859.65	160'559.65	5.09%
3010.01 Agent de police	483'563.65	506'000.00	482'170.00	-23'830.00	-4.71%
3010.02 Personnel exploitation	1'555'734.48	1'589'100.00	1'443'253.20	-145'846.80	-9.18%
3010.03 Traitement des concierges	1'283'200.95	1'347'800.00	1'180'579.95	-167'220.05	-12.41%
3010.04 Personnel auxiliaire	1'267.25	8'000.00	4'238.35	-3'761.65	-47.02%
3010.05 Traitement personnel structure d'accueil	1'418'355.22	1'379'000.00	1'346'216.30	-32'783.70	-2.38%
3010.06 Traitement agent AVS	13'378.40	14'800.00	13'536.20	-1'263.80	-8.54%
3010.07 Traitement décharge informatique	31'141.00	35'300.00	31'276.05	-4'023.95	-11.40%
3010.08 Traitement pour cours de français	5'760.00	6'700.00	6'465.00	-235.00	-3.51%
3010.10 Solde des sapeurs pompiers	60'062.45	70'000.00	93'651.40	23'651.40	33.79%
	<b>8'405'569.60</b>	<b>8'589'400.00</b>	<b>8'375'655.75</b>	<b>-213'744.25</b>	<b>-2.49%</b>
<b>Charges sociales et frais du personnel</b>					
3050 AVS / AC	535'776.50	550'270.00	524'382.45	-25'887.55	-4.70%
3052 LPP	658'770.70	720'400.00	670'152.50	-50'247.50	-6.97%
3053 LAA	115'567.30	122'110.00	101'605.05	-20'504.95	-16.79%
3054 CIVAF	202'052.90	249'280.00	224'292.00	-24'988.00	-10.02%
3055 CM / APG	198'329.90	190'480.00	207'319.15	16'839.15	8.84%
3090 Cours de formation	34'009.60	41'000.00	54'296.60	13'296.60	32.43%
3099 Autres charges personnels	48'038.04	56'600.00	51'589.67	-5'010.33	-8.85%
	<b>1'792'544.94</b>	<b>1'930'140.00</b>	<b>1'833'637.42</b>	<b>-96'502.58</b>	<b>-5.00%</b>
<b>Total charges du personnel</b>	<b>10'198'114.54</b>	<b>10'519'540.00</b>	<b>10'209'293.17</b>	<b>-310'246.83</b>	<b>-2.95%</b>

<b>Conseils et commissions</b>					
<b>Comptes 2021</b>	<b>CHF</b>	<b>472'391.25</b>	<b>Variation s/2021</b>	<b>CHF</b>	<b>-12'981.60 -2.75%</b>
<b>Budget 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>478'400.00</b>	<b>Variation s/2022</b>	<b>CHF</b>	<b>-18'990.35 -3.97%</b>
<b>Comptes 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>459'409.65</b>			

La différence résulte de la diminution du nombre de séances de commissions ayant engendré des défraiements moins importants des divers commissionnaires externes à l'administration communale.

<u>Personnel administratif, agent de police et divers (3010.0/1/6/7/8)</u>						
Comptes 2021	CHF	3'614'558.00	Variation s/2021	CHF	233'748.90	6.47%
Budget 2022	CHF	3'717'100.00	Variation s/2022	CHF	131'206.90	3.53%
Comptes 2022	CHF	3'848'306.90				

La création d'un poste de responsable administratif à 100% à la structure d'accueil Snoopy durant l'exercice 2022, ainsi que l'augmentation des pourcentages d'activité et des effectifs dans divers secteurs administratifs (finances et contributions, service technique, Théâtre le Baladin, culture et travaux publics) expliquent cette hausse.

<u>Personnel d'exploitation et conciergerie (3010.2/3/4)</u>						
Comptes 2021	CHF	2'840'202.68	Variation s/2021	CHF	-212'131.18	-7.47%
Budget 2022	CHF	2'944'900.00	Variation s/2022	CHF	-316'828.50	-10.76%
Comptes 2022	CHF	2'628'071.50				

La réorganisation du service d'entretien des bâtiments et le non-remplacement de collaborateurs ayant quitté la Municipalité ont permis une substantielle diminution de ce poste de charge. Il faut tenir compte également qu'un montant avait été prévu au budget et non utilisé en 2022 pour la conciergerie du parking de St-Germain Centre.

La fourniture et la pose des diffuseurs pour lutter contre le ver de la grappe ont fait l'objet d'une facture globale par un prestataire externe. la Municipalité n'a ainsi plus besoin de salarier le personnel qui était auparavant engagé à cet effet.

<u>Crèche et cantine scolaire</u>						
Comptes 2021	CHF	1'418'355.22	Variation s/2021	CHF	-72'138.92	-5.09%
Budget 2022	CHF	1'379'000.00	Variation s/2022	CHF	-32'783.70	-2.38%
Comptes 2022	CHF	1'346'216.30				

Les effectifs remplissent les quotas employés/enfants de l'Etat du Valais pour l'accompagnement des enfants.

Durant l'année 2022, des départs importants au niveau du personnel ont occasionné une certaine latence lors de l'engagement du nouveau personnel.

Pour rappel, les charges salariales sont subventionnées à hauteur de 34% par l'Etat du Valais.

<u>Solde sapeur-pompier</u>						
Comptes 2021	CHF	60'062.45	Variation s/2021	CHF	33'588.95	55.92%
Budget 2022	CHF	70'000.00	Variation s/2022	CHF	23'651.40	33.79%
Comptes 2022	CHF	93'651.40				

Le montant résulte des divers engagements du corps des sapeurs-pompiers lors d'interventions et d'exercices.

<u>Charges sociales et autres charges du personnel</u>						
Comptes 2021	CHF	1'792'544.94	Variation s/2021	CHF	41'092.48	2.29%
Budget 2022	CHF	1'930'140.00	Variation s/2022	CHF	-96'502.58	-5.00%
Comptes 2022	CHF	1'833'637.42				

Ces charges sont en adéquation avec les montants des salaires versés.

Début 2022, la Municipalité a pu renégocier les taux d'assurance LAA et LPP avec des conditions plus avantageuses, sans toutefois péjorer les prestations pour les salariés.

Les coûts de formation sont en hausse en adéquation avec la politique du personnel encourageant la formation continue auprès des collaborateurs.

Les autres charges de personnel recensent les équipements de sécurité et autres matériels fournis aux collaborateurs, les diverses annonces de recrutement ainsi que les journées de team building organisées par les services.

**Charges relatives aux biens, services et marchandises**

<b>Biens et services et autres charges d'exploitation</b>						
<b>Comptes 2021</b>	<b>CHF</b>	<b>8'296'558.88</b>	<b>Variation s/2021</b>	<b>CHF</b>	<b>1'577'793.00</b>	<b>19.02%</b>
<b>Budget 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>9'191'740.00</b>	<b>Variation s/2022</b>	<b>CHF</b>	<b>682'611.88</b>	<b>7.43%</b>
<b>Comptes 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>9'874'351.88</b>				

<b>Biens, Services et Marchandises</b>		<b>Comptes 2021</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>Comptes 2022</b>	<b>Différence s/budget</b>	
3100	Matériel de bureau	162'202.76	109'100.00	98'237.56	-10'862.44	-9.96%
3101	Matériel d'exploitation	639'317.90	570'850.00	632'696.02	61'846.02	10.83%
3102	Imprimés, publication	127'009.77	109'000.00	112'743.65	3'743.65	3.43%
3103	Journaux	40'904.10	29'900.00	29'222.70	-677.30	-2.27%
3104	Matériel didactique	239'233.10	226'370.00	222'294.67	-4'075.33	-1.80%
3105	Denrées alimentaire	60'372.40	63'000.00	75'430.57	12'430.57	19.73%
3106	Matériel à usage unique	32'483.90	28'000.00	9'313.28	-18'686.72	-66.74%
3110	Meubles et appareils de bureau	85'470.17	102'000.00	95'417.05	-6'582.95	-6.45%
3111	Machines et outillages	132'534.39	155'600.00	142'909.93	-12'690.07	-8.16%
3112	Equipement, matériel de corps	19'903.60	52'300.00	38'425.35	-13'874.65	-26.53%
3113	Matériel informatique	126'984.05	111'700.00	126'160.28	14'460.28	12.95%
3119	Aménag. Divers / œuvres d'art	46'957.36	42'000.00	37'671.05	-4'328.95	-10.31%
3120	Electricité chauffage	561'360.66	640'200.00	569'753.91	-70'446.09	-11.00%
3130	Prestation service de tiers	2'380'603.94	3'000'830.00	3'055'486.21	54'656.21	1.82%
3132	Honoraire divers	716'843.55	726'700.00	929'576.64	202'876.64	27.92%
3133	Charges utilisation informatique	393'888.90	65'500.00	71'810.65	6'310.65	9.63%
3134	Assurances	140'153.82	152'040.00	143'668.03	-8'371.97	-5.51%
3137	Impôts et taxes	150'854.95	159'000.00	127'940.15	-31'059.85	-19.53%
3140	Entretien des terrains	117'905.80	154'000.00	148'001.11	-5'998.89	-3.90%
3141	Entretien des routes et chemins	749'328.52	670'000.00	595'781.43	-74'218.57	-11.08%
3142	Entretien des ouvrages d'eau	244'017.74	215'000.00	259'621.33	44'621.33	20.75%
3143	Entretien ouvrage génie civil	214'732.70	250'000.00	221'661.43	-28'338.57	-11.34%
3144	Entretien des bâtiments	233'762.36	271'400.00	241'251.18	-30'148.82	-11.11%
3150	Entretien machines et mob. Bureau	2'693.95	6'600.00	2'943.73	-3'656.27	-55.40%
3151	Entretien machines, véhicules	217'249.16	262'950.00	240'425.24	-22'524.76	-8.57%
3153	Entretien matériel informatique	10'858.21	11'500.00	13'867.09	2'367.09	20.58%
3158	Entretien immobil. Incorporelle	5'201.85	315'000.00	240'274.72	-74'725.28	-23.72%
3159	Entretien costume fête Dieu	12'090.05	12'000.00	12'633.35	633.35	5.28%
3160	Loyers, fermages biens-fonds	51'000.00	51'000.00	51'000.00	0.00	0.00%
3161	Loyers photocopieurs, caméras	155'198.71	201'600.00	163'439.34	-38'160.66	-18.93%
3169	Autres loyers et frais utilisation	39'408.35	176'600.00	177'145.15	545.15	0.31%
3170	Déplacements et débours	161'014.16	155'500.00	186'245.02	30'745.02	19.77%
3180	Provisions sur créances PP/PM	-	36'000.00	536'264.80	500'264.80	1389.62%
3181	Pertes sur créances	286.70	21'500.00	241'329.26	219'829.26	1022.46%
3199	Autres charges exploitation	24'731.30	37'000.00	23'710.00	-13'290.00	-35.92%
		<b>8'296'558.88</b>	<b>9'191'740.00</b>	<b>9'874'351.88</b>	<b>682'611.88</b>	<b>7.43%</b>

De manière globale, ces dépenses sont en hausse d'env. 7.43% par rapport au budget précédent.

De manière plus détaillée, on peut relever les points suivants :

<b>Charges de matériel de bureau (3100)</b>						
<b>Comptes 2021</b>	<b>CHF</b>	<b>162'202.76</b>	<b>Variation s/2021</b>	<b>CHF</b>	<b>-63'965.20</b>	<b>-39.44%</b>
<b>Budget 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>109'100.00</b>	<b>Variation s/2022</b>	<b>CHF</b>	<b>-10'862.44</b>	<b>-9.96%</b>
<b>Comptes 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>98'237.56</b>				

Des coûts moindres au niveau du matériel de votations et élections (année 2022 sans élection) expliquent cette baisse.



<u>Charges de matériel d'exploitation (3101)</u>						
Comptes 2021	CHF	639'317.90	Variation s/2021	CHF	-6'621.88	-1.04%
Budget 2022	CHF	570'850.00	Variation s/2022	CHF	61'846.02	10.83%
Comptes 2022	CHF	632'696.02				

Des achats en relation avec l'équipement des expositions communales, du matériel et pièces de rechange pour le corps des sapeurs-pompiers et de divers matériaux d'entretien pour les réseaux d'eau et d'irrigation ont occasionné une hausse des charges prévues d'env. CHF 105'000, compensée partiellement par la baisse des achats produits (sel) pour le service hivernal d'env. CHF 43'000.

<u>Imprimés, journaux, matériel didactique (3102, 3103, 3104)</u>						
Comptes 2021	CHF	407'146.97	Variation s/2021	CHF	-42'885.95	-10.53%
Budget 2022	CHF	365'270.00	Variation s/2022	CHF	-1'008.98	-0.28%
Comptes 2022	CHF	364'261.02				

De manière globale, ces charges sont conformes au budget.

<u>Denrées alimentaires et matériel à usage unique (3105, 3106)</u>						
Comptes 2021	CHF	92'856.30	Variation s/2021	CHF	-8'112.45	-8.74%
Budget 2022	CHF	91'000.00	Variation s/2022	CHF	-6'256.15	-6.87%
Comptes 2022	CHF	84'743.85				

Les exercices précédents ont enregistré les dépenses relatives aux mesures de protection liées au COVID.

<u>Meubles, machines, équipements, informatique, œuvres d'art (3110/3111/3112//3113/3119)</u>						
Comptes 2021	CHF	411'849.57	Variation s/2021	CHF	28'734.09	6.98%
Budget 2022	CHF	463'600.00	Variation s/2022	CHF	-23'016.34	-4.96%
Comptes 2022	CHF	440'583.66				

A relever l'achat de mobilier et de matériel divers pour les expositions pour env. CHF 124'000, supérieur d'env. CHF 36'000 au budget.

Les dépenses des autres secteurs relatives à l'acquisition de matériel, de mobilier divers, de machines et d'outillages, de containers à déchets ont enregistré une baisse substantielle d'env. CHF 55'000 par rapport au budget.

Le renouvellement des équipements et matériel de corps des pompiers est également inférieur au budget pour env. CHF 13'000.

Les achats de matériel informatique ont été supérieurs au budget pour env. CHF 14'000.

La Municipalité a également acquis des nouvelles œuvres d'art pour env. CHF 33'000, soit env. CHF 5'000 en dessous de prévisions budgétaires.

<u>Electricité et chauffage (3120)</u>						
Comptes 2021	CHF	561'360.66	Variation s/2021	CHF	8'393.25	1.50%
Budget 2022	CHF	640'200.00	Variation s/2022	CHF	-70'446.09	-11.00%
Comptes 2022	CHF	569'753.91				

L'achat de mazout et de gaz de chauffage a été supérieur d'env. CHF 22'000 au budget pour une dépense globale d'env. CHF 202'000.

A contrario, les dépenses d'électricité sont demeurées en-dessous des prévisions budgétaires pour env. CHF 85'000, résultant principalement d'une utilisation moindre pour le fonctionnement du turbinage d'env. CHF 63'000. Le solde de la différence est à mettre en regard des mesures d'économie d'énergie prises par la Municipalité depuis quelques années.

Prestations de service de tiers (3130)						
Comptes 2021	CHF	2'380'603.94	Variation s/2021	CHF	674'882.27	28.35%
Budget 2022	CHF	3'000'830.00	Variation s/2022	CHF	54'656.21	1.82%
Comptes 2022	CHF	3'055'486.21				

Les variations suivantes sont constatées :

- Frais téléphones, internet en diminution d'env. CHF 7'000 ;
- Frais d'encaissement, de banque, de poste et divers en hausse d'env. CHF 38'500 ;
- Surveillance des bâtiments, cuisines et lingerie pour la structure d'accueil, mérites sportifs et culturels en baisse d'env. CHF 18'500 ;
- Frais de transport des élèves restés en deçà du budget pour env. CHF 109'000 ;
- Frais parascolaires en augmentation d'env. CHF 36'000 ;
- Cartes journalières CFF comptabilisées sous une autre rubrique : env. CHF 42'000 ;
- Manifestations spéciales et frais des Assemblées primaires en hausse d'env. CHF 14'000 ;
- Participation à l'ABOBO et autres dépenses en relation avec le Baladin en hausse d'env. CHF 160'000 ;
- Divers transports de déchets et ordures ménagères : diminution d'env. CHF 26'700 ;
- Dédommagement art. 110C (IS) retard de taxation à l'Etat du Valais en baisse de CHF 20'000 ;
- Hausse de la part cantonale sur les autorisations de construire : env. CHF 28'700.

Honoraires divers, informatique, assurances, impôts et taxes (3132/3133/3134/3137)						
Comptes 2021	CHF	1'401'741.22	Variation s/2021	CHF	-128'745.75	-9.18%
Budget 2022	CHF	1'103'240.00	Variation s/2022	CHF	169'755.47	15.39%
Comptes 2022	CHF	1'272'995.47				

Une hausse d'env. CHF 203'000 en regard du budget a été enregistrée pour les honoraires divers payés à des tiers (support informatique env. CHF 75'000, support juridique env. CHF 72'000, dossiers culturels env. CHF 30'000, curatelle APEA env. CHF 22'000).

Pour les impôts et taxes, une diminution est enregistrée pour env. CHF 31'000 en raison d'un changement d'imputation comptable.

Entretien des terrains, eau, routes, bâtiments et génie civil (3140/3141/3142/3143/3144)						
Comptes 2021	CHF	1'559'747.12	Variation s/2021	CHF	-93'430.64	-5.99%
Budget 2022	CHF	1'560'400.00	Variation s/2022	CHF	-94'083.52	-6.03%
Comptes 2022	CHF	1'466'316.48				

L'entretien des terrains est inférieur au budget pour env. CHF 6'000. A noter toutefois que la création du parcours urbain à hauteur de CHF 33'000 (budget CHF 25'000) a pu être compensée par la baisse des autres coûts d'entretien.

Les coûts pour l'entretien des routes et chemins sont restés en deçà du budget pour env. CHF 74'000, en raison de dépenses moindres au niveau des produits de déneigement et du réseau d'éclairage.

L'entretien des cours d'eau est en hausse d'env. CHF 76'000, alors que les dépenses liées au réseau d'irrigation ont enregistré une baisse d'env. CHF 31'000.

Les dépenses pour les ouvrages de génie civil (station filtration, containers et abris, microcentrale, etc.) sont inférieures au budget pour env. CHF 28'000.

Une diminution des dépenses prévues d'env. CHF 30'000 a été enregistrée pour l'entretien des divers bâtiments communaux.

<u>Entretien des machines, véhicules et divers (3150/ 3151/3153/3158/3159)</u>						
Comptes 2021	CHF	248'093.22	Variation s/2021	CHF	262'050.91	105.63%
Budget 2022	CHF	608'050.00	Variation s/2022	CHF	-97'905.87	-16.10%
Comptes 2022	CHF	510'144.13				

Le parc des machines, du mobilier de bureau, de véhicules et divers appareils et installations a nécessité un entretien moindre à hauteur d'env. CHF 26'000.

Les coûts de maintenance informatique sont en baisse d'env. CHF 72'000 en regard de nouveaux critères d'imputation.

<u>Loyers, frais d'utilisation et autres charges d'exploitation (3160/3161/3169/3170/3199)</u>						
Comptes 2021	CHF	431'352.52	Variation s/2021	CHF	170'186.99	39.45%
Budget 2022	CHF	621'700.00	Variation s/2022	CHF	-20'160.49	-3.24%
Comptes 2022	CHF	601'539.51				

De manière globale, les coûts sont restés en-dessous du budget et la baisse est notamment due aux coûts effectifs prévus pour la location du véhicule Mobility qui a été mis en fonction en fin d'année 2022.

<u>Provisions sur créances PP/PM et Pertes sur créances (3180/3181)</u>						
Comptes 2021	CHF	286.70	Variation s/2021	CHF	777'307.36	
Budget 2022	CHF	57'500.00	Variation s/2022	CHF	720'094.06	
Comptes 2022	CHF	777'594.06				

Les provisions pour pertes sur créances ont été déterminées par type de créances et de manière globale pour un montant total de CHF 1'605'0000, en diminution de CHF 95'000 par rapport aux provisions constituées à la fin de l'exercice précédent. Ces positions ne tiennent compte que de la constitution des nouvelles provisions qu'il faut mettre en regard de la dissolution de provisions sur les créances pour personnes morales d'env. CHF 194'000.

<u>Amortissements du patrimoine administratif PA</u>						
Comptes 2021	CHF	6'791'553.96	Variation s/2021	CHF	-2'227'950.49	-32.80%
Budget 2022	CHF	4'679'000.00	Variation s/2022	CHF	-115'396.53	-2.47%
Comptes 2022	CHF	4'563'603.47				

Les amortissements ont été calculés selon les taux définis par le plan comptable MCH2, pour les différents types de patrimoine, qui ont été validés par le Conseil municipal (voir chapitre 2.6).

<u>Charges financières</u>						
Comptes 2021	CHF	387'276.94	Variation s/2021	CHF	-66'026.49	-17.05%
Budget 2022	CHF	391'200.00	Variation s/2022	CHF	-69'949.55	-17.88%
Comptes 2022	CHF	321'250.45				

Les taux des prêts bancaires ont pu être négociés de manière favorable et les intérêts dus sur les acomptes d'impôts étaient également moindres. Cela a permis de diminuer la charge de cette position.

<u>Attributions aux fonds et financements spéciaux (3500/3510)</u>						
Comptes 2021	CHF	267'847.99	Variation s/2021	CHF	57'676.00	21.53%
Budget 2022	CHF	199'700.00	Variation s/2022	CHF	125'823.99	63.01%
Comptes 2022	CHF	325'523.99				

Il s'agit de l'excédent de taxes encaissées pour les comptes autofinancés des eaux usées pour env. CHF 280'000 et des déchets d'env. CHF 45'500.

<b>Dédommagements à des collectivités publiques (3602/3611/3612/3614/3621)</b>						
<b>Comptes 2021</b>	<b>CHF</b>	<b>489'627.81</b>	<b>Variation s/2021</b>	<b>CHF</b>	<b>6'359.92</b>	<b>1.30%</b>
<b>Budget 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>516'200.00</b>	<b>Variation s/2022</b>	<b>CHF</b>	<b>-20'212.27</b>	<b>-3.92%</b>
<b>Comptes 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>495'987.73</b>				

La variation des charges comprises dans cette rubrique est détaillée ci-après :

- Impôts payés selon art. 188 en hausse d'env. CHF 14'000 ;
- Dédommagements au canton en baisse d'env. CHF 40'000 (réseau Polycom, alarme, 3<sup>ème</sup> correction du Rhône) ;
- Dédommagements aux communes en hausse d'env. CHF 10'000 (Enevi (UTO), incinération, écolage) ;
- Dédommagements ludothèque supprimée pour CHF 5'000.

<b>Subventions accordées (3631/3632/3634/3635/3636/3637)</b>						
<b>Comptes 2021</b>	<b>CHF</b>	<b>9'717'119.68</b>	<b>Variation s/2021</b>	<b>CHF</b>	<b>-115'412.46</b>	<b>-1.19%</b>
<b>Budget 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>10'032'300.00</b>	<b>Variation s/2022</b>	<b>CHF</b>	<b>-430'592.78</b>	<b>-4.29%</b>
<b>Comptes 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>9'601'707.22</b>				

Le détail est repris ci-après :

<b>Subventions aux cantons et aux concordats (3631)</b>						
Comptes 2021	CHF	5'009'362.54	Variation s/2021	CHF	230'004.33	4.59%
Budget 2022	CHF	5'126'000.00	Variation s/2022	CHF	113'366.87	2.21%
Comptes 2022	CHF	5'239'366.87				

- Traitements des enseignants inférieurs au budget pour env. CHF 115'000 ;
- Frais des transports des personnes en situation de handicap et subventions en hausse pour env. CHF 54'000 ;
- Part de l'entretien des routes cantonales supérieure pour env. CHF 213'000 ;
- Contributions financières aux transports publics en hausse (ligne du Sanetsch) d'env. CHF 20'000 ;
- Curatelle éducative en baisse d'env. CHF 16'000 ;
- Prestations complémentaires AVS/AI inférieures d'env. CHF 15'000 ;
- Diverses subventions liées au social en baisse d'env. CHF 28'000.

<b>Subventions aux communes et aux associations de communes (3632)</b>						
Comptes 2021	CHF	2'236'008.11	Variation s/2021	CHF	-198'757.12	-8.89%
Budget 2022	CHF	2'170'300.00	Variation s/2022	CHF	-133'049.01	-6.13%
Comptes 2022	CHF	2'037'250.99				

- Contribution à l'Eglise catholique romaine en baisse d'env. CHF 45'000 ;
- Participation aux frais de la STEP en diminution d'env. CHF 80'000 ;
- Participation à l'Agapanthe (association intercommunale pour les mamans de jour) en augmentation d'env. CHF 31'000 ;
- Aucune subvention à la Bourgeoisie, donc diminution de CHF 40'000.

<b>Subventions aux entreprises publiques (3634)</b>						
Comptes 2021	CHF	175'830.25	Variation s/2021	CHF	138'377.11	78.70%
Budget 2022	CHF	294'700.00	Variation s/2022	CHF	19'507.36	6.62%
Comptes 2022	CHF	314'207.36				

La participation aux EMS est supérieure d'env. CHF 25'000 alors que le maintien des dessertes publiques est en baisse d'env. CHF 7'000.

<u>Subventions aux entreprises privées et à but non lucratif (3635/3636)</u>						
Comptes 2021	CHF	120'216.20	Variation s/2021	CHF	66'816.71	55.58%
Budget 2022	CHF	140'700.00	Variation s/2022	CHF	46'332.91	32.93%
Comptes 2022	CHF	187'032.91				

La subvention accordée aux diverses manifestations organisées sur le territoire communal par la mise à disposition de vaisselle réutilisable a enregistré une hausse d'env. CHF 11'500.

Une subvention non prévue au budget pour la rénovation de l'église d'env. CHF 17'000 a été octroyée.

Les autres subventions diverses sont en hausse pour env. CHF 17'500.

<u>Subventions aux ménages privés (3637)</u>						
Comptes 2021	CHF	2'175'702.48	Variation s/2021	CHF	-351'853.39	-16.17%
Budget 2022	CHF	2'300'600.00	Variation s/2022	CHF	-476'750.91	-20.72%
Comptes 2022	CHF	1'823'849.09				

- Diverses subventions versées à titre d'aide sociale demeurées en deçà du budget pour env. CHF 465'000 ;
- Colonie de vacances pas organisée en 2022 pour CHF 12'000 ;
- Vélos électriques moindres pour env. CHF 17'000 ;
- Soins dentaires scolaires supérieurs pour env. CHF 15'000 ;
- Prise en charge des coûts de l'APEA pour les personnes indigentes en baisse d'env. CHF 51'000 ;
- Participation pour les Magic Pass et les cartes journalières CFF en augmentation d'env. CHF 51'000 principalement par le fait de l'acquisition de 2 cartes CFF supplémentaires ;
- Distribution de sacs poubelles gratuits via le CMS en baisse d'env. CHF 7'500 ;
- Subventions versées dans le cadre du remaniement parcellaire non prévue au budget d'env. CHF 8'300.

<u>Amortissements des subventions (3660)</u>						
Comptes 2021	CHF	454'009.52	Variation s/2021	CHF	-297'007.47	-65.42%
Budget 2022	CHF	652'000.00	Variation s/2022	CHF	-494'997.95	-75.92%
Comptes 2022	CHF	157'002.05				

Ce poste comprend l'amortissement des subventions pour les routes cantonales et les subventions diverses qui sont, selon décision du Conseil municipal, sont amorties annuellement à 100%.

<u>Attribution aux réserves de politique budgétaire</u>						
Comptes 2021	CHF	-	Variation s/2021	CHF	3'000'000.00	
Budget 2022	CHF	-	Variation s/2022	CHF	3'000'000.00	
Comptes 2022	CHF	3'000'000.00				

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer un montant de CHF 3'000'000 à un compte de réserves de politique budgétaire, cette réserve pouvant être utilisée pour couvrir de futurs déficits du compte de résultats et/ou pour contribuer au financement de nouveaux investissements.

<b>Imputations internes</b>					
<b>Comptes 2021</b>	<b>CHF</b>	<b>1'927'694.38</b>	<b>Variation s/2021</b>	<b>CHF</b>	<b>-159'477.18 -8.27%</b>
<b>Budget 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>1'853'300.00</b>	<b>Variation s/2022</b>	<b>CHF</b>	<b>-85'082.80 -4.59%</b>
<b>Comptes 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>1'768'217.20</b>			

Ces écritures, sans incidences sur le résultat final des comptes, correspondent à l'imputation des travaux effectués par les collaborateurs auprès des différents services communaux concernés ainsi que la ventilation des intérêts des prêts en fonction des investissements réalisés.

Depuis l'introduction du règlement sur la gestion des déchets de 2018, sont également enregistrés sous cette rubrique le coût des divers matériaux déposés à la déchetterie du Pécolet en lien avec l'entretien des places et bâtiments communaux.

Sont également comptabilisés sous cette rubrique les différentes consommations propres des bâtiments communaux en eau potable et eaux usées.

### 3.4.1.2 RECETTES

<b>Revenus fiscaux</b>					
<b>Comptes 2021</b>	<b>CHF</b>	<b>25'991'303.48</b>	<b>Variation s/2021</b>	<b>CHF</b>	<b>2'374'125.18 9.13%</b>
<b>Budget 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>25'680'000.00</b>	<b>Variation s/2022</b>	<b>CHF</b>	<b>2'685'428.66 10.46%</b>
<b>Comptes 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>28'365'428.66</b>			

Les recettes fiscales enregistrées pour l'exercice 2022 sont, de manière globale, supérieures au budget de plus de 10% selon détail ci-après :

<b>Impôts directs, personnes physiques (4000 à 4009)</b>					
Comptes 2021	CHF	22'802'416.58	Variation s/2021	CHF	1'707'273.93 7.49%
Budget 2022	CHF	22'706'000.00	Variation s/2022	CHF	1'803'690.51 7.94%
Comptes 2022	CHF	24'509'690.51			

- Impôts sur le revenu en hausse d'env. CHF 875'000 ;
- Impôts sur la fortune supérieurs d'env. CHF 1'093'000 ;
- Impôts à la source inférieurs d'env. CHF 178'000 (problème au SCC pour la taxation des permis) ;
- Impôts personnels en baisse d'env. CHF 3'500 ;
- Impôt global en augmentation d'env. CHF 17'000.

<b>Impôts directs, personnes morales (4010/4011)</b>					
Comptes 2021	CHF	914'515.10	Variation s/2021	CHF	276'832.35 30.27%
Budget 2022	CHF	922'000.00	Variation s/2022	CHF	269'347.45 29.21%
Comptes 2022	CHF	1'191'347.45			

- Impôts sur les bénéfices en augmentation d'env. CHF 207'000 ;
- Impôts sur le capital en hausse d'env. CHF 69'000.

<b>Impôts fonciers (4021)</b>					
Comptes 2021	CHF	1'040'563.70	Variation s/2021	CHF	187'276.70 18.00%
Budget 2022	CHF	1'068'000.00	Variation s/2022	CHF	159'840.40 14.97%
Comptes 2022	CHF	1'227'840.40			

- Impôts sur les bâtiments en hausse d'env. CHF 158'600 ;
- Impôts sur les biens-fonds supérieurs d'env. CHF 1'200.

<u>Autres impôts directs (4022 à 4033)</u>						
Comptes 2021	CHF	1'233'808.10	Variation s/2021	CHF	202'742.20	16.43%
Budget 2022	CHF	984'000.00	Variation s/2022	CHF	452'550.30	45.99%
Comptes 2022	CHF	1'436'550.30				

- Impôts sur les prestations en capital en augmentation d'env. CHF 69'000 ;
- Impôts sur les gains immobiliers supérieurs pour env. CHF 434'000 ;
- Impôts sur les gains de loterie plus perçus jusqu'à des gains de CHF 1'038'000 ;
- Impôts sur les donations et successions en baisse d'env. CHF 48'700 ;
- Impôts sur les gains de loterie et donation : CHF 5'000 ;
- Impôts sur les chiens en hausse d'env. CHF 3'000.

A noter que 20% de la somme perçue pour l'impôt sur les chiens est reversée à la ligue valaisanne pour la protection des animaux selon décision du Conseil municipal.

<u>Patentes et concessions (4100/4120)</u>						
Comptes 2021	CHF	563'293.55	Variation s/2021	CHF	-56'096.29	-9.96%
Budget 2022	CHF	575'000.00	Variation s/2022	CHF	-67'802.74	-11.79%
Comptes 2022	CHF	507'197.26				

Les redevances hydrauliques ont été inférieures d'env. CHF 96'000 tandis que les redevances électriques sont en hausse d'env. CHF 28'000.

<u>Taxes et redevances</u>						
Comptes 2021	CHF	7'349'092.97	Variation s/2021	CHF	140'680.25	1.91%
Budget 2022	CHF	6'971'940.00	Variation s/2022	CHF	517'833.22	7.43%
Comptes 2022	CHF	7'489'773.22				

<u>Taxes de compensation (4200)</u>						
Comptes 2021	CHF	130'738.40	Variation s/2021	CHF	-1'224.85	-0.94%
Budget 2022	CHF	126'000.00	Variation s/2022	CHF	3'513.55	2.79%
Comptes 2022	CHF	129'513.55				

Il s'agit des taxes encaissées pour l'exemption du service pompier.

<u>Emoluments pour actes administratifs et écolage (4210/4230)</u>						
Comptes 2021	CHF	479'804.44	Variation s/2021	CHF	-40'126.60	-8.36%
Budget 2022	CHF	445'900.00	Variation s/2022	CHF	-6'222.16	-1.40%
Comptes 2022	CHF	439'677.84				

A noter une hausse des taxes perçues pour les autorisations de construire d'env. CHF 38'500 ainsi que des permis d'établissement et cartes d'identité d'env. CHF 22'600 qui ont permis de compenser la baisse des prestations facturées par l'APEA d'env. CHF 67'000.

<u>Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services (4240)</u>						
Comptes 2021	CHF	4'639'612.61	Variation s/2021	CHF	440'221.65	9.49%
Budget 2022	CHF	4'593'350.00	Variation s/2022	CHF	486'484.26	10.59%
Comptes 2022	CHF	5'079'834.26				

- Recettes structure d'accueil supérieures d'env. CHF 130'000 ;
- Recettes spectacles en augmentation d'env. CHF 245'000 ;
- Taxes eau potable en hausse d'env. CHF 12'600 ;
- Taxes eaux usées supérieures d'env. CHF 20'000 ;
- Taxes déchets (y.c. Pécolet) en baisse d'env. CHF 55'000 ;
- Facturation de prestations en augmentation d'env. CHF 125'000 ;
- Taxes irrigation et ver de la grappe supérieures d'env. CHF 2'500 ;
- Commissions sur vente tableaux en hausse d'env. CHF 12'000 ;
- Ventes diverses en baisse d'env. CHF 5'500.

<u>Recettes sur ventes (4250)</u>						
Comptes 2021	CHF	1'129'759.97	Variation s/2021	CHF	-41'432.59	-3.67%
Budget 2022	CHF	1'170'300.00	Variation s/2022	CHF	-81'972.62	-7.00%
Comptes 2022	CHF	1'088'327.38				

- Echange d'eau Savièse-Sion en baisse d'env. CHF 129'000 en raison d'une erreur d'imputation sur l'exercice 2021 où les recettes avaient été enregistrées à double ;
- Ventes billets CFF supérieures d'env. CHF 10'000 ;
- Ventes d'énergie en hausse d'env. CHF 10'000 ;
- Ventes diverses déchetterie en augmentation d'env. CHF 26'500 ;

<u>Remboursements de tiers (4260)</u>						
Comptes 2021	CHF	900'374.55	Variation s/2021	CHF	-208'903.71	-23.20%
Budget 2022	CHF	568'190.00	Variation s/2022	CHF	123'280.84	21.70%
Comptes 2022	CHF	691'470.84				

- Indemnités assurances du personnel supérieures d'env. CHF 79'000 ;
- Participations de tiers en hausse d'env. CHF 13'800 ;
- Dédommagements de tiers et remboursements de frais en baisse d'env. CHF 82'000 principalement du au fait que les remboursements pour l'aide sociale des personnes domiciliées sur la commune sont en diminution notable ;
- Frais d'encaissement récupérés en augmentation d'env. CHF 48'000 ;
- Remboursements de frais de géomètre supérieurs d'env. CHF 32'000 ;
- Remboursements divers en hausse d'env. CHF 10'000 ;
- Indemnités d'assurances sinistre supérieures d'env. CHF 21'000 ;

<u>Amendes (4270)</u>						
Comptes 2021	CHF	68'803.00	Variation s/2021	CHF	-7'853.65	-11.41%
Budget 2022	CHF	61'000.00	Variation s/2022	CHF	-50.65	-0.08%
Comptes 2022	CHF	60'949.35				

Il s'agit des amendes d'ordres de la police, les amendes fiscales et celles de la police des constructions.

<u>Revenus divers (4310)</u>						
Comptes 2021	CHF	140'449.00	Variation s/2021	CHF	-88'283.55	-62.86%
Budget 2022	CHF	40'000.00	Variation s/2022	CHF	12'165.45	30.41%
Comptes 2022	CHF	52'165.45				

Il s'agit des heures imputées de nos divers services pour les travaux d'investissement.

<u>Revenus financiers (4309/4400 à 4472)</u>						
Comptes 2021	CHF	647'094.56	Variation s/2021	CHF	91'401.47	14.12%
Budget 2022	CHF	651'340.00	Variation s/2022	CHF	87'156.03	13.38%
Comptes 2022	CHF	738'496.03				

- Ristourne du Groupe Mutuel non budgétée pour env. CHF 20'000 ;
- Gains comptables sur vente de terrains et d'actions pour env. CHF 89'000 ;
- Dividendes sur participation supérieurs pour env. CHF 26'500 ;
- Intérêts de retard sur impôts et rachat ADB en hausse d'env. CHF 4'200 ;
- Locations divers bâtiments et places en diminution d'env. CHF 21'000 ;
- Logement de la troupe en baisse d'env. CHF 31'000.



<b>Subventions pour exploitation et divers (4500 à 4699)</b>						
<b>Comptes 2021</b>	<b>CHF</b>	<b>2'372'647.95</b>	<b>Variation s/2021</b>	<b>CHF</b>	<b>-396'826.29</b>	<b>-16.73%</b>
<b>Budget 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>2'015'222.00</b>	<b>Variation s/2022</b>	<b>CHF</b>	<b>-39'400.34</b>	<b>-1.96%</b>
<b>Comptes 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>1'975'821.66</b>				

<b>Prélèvements sur financements spéciaux (4500/4510)</b>						
Comptes 2021	CHF	-	Variation s/2021	CHF	64'074.60	
Budget 2022	CHF	-	Variation s/2022	CHF	64'074.60	
Comptes 2022	CHF	64'074.60				

Il s'agit du prélèvement permettant d'équilibrer le compte autofinancé de l'eau potable.

<b>Parts à des revenus de tiers et divers (4602/4601/4699)</b>						
Comptes 2021	CHF	129'350.91	Variation s/2021	CHF	151.99	0.12%
Budget 2022	CHF	122'500.00	Variation s/2022	CHF	7'002.90	5.72%
Comptes 2022	CHF	129'502.90				

Le produit sur la taxe sur le CO2 est en hausse d'env. CHF 2'600.

Les impôts selon art. 188 sont supérieurs d'env. CHF 6'800.

Les patentes et concessions pour restaurant sont en baisse d'env. 2'400.

<b>Dédommagements divers (4610/4611/4612)</b>						
Comptes 2021	CHF	125'078.95	Variation s/2021	CHF	-50'674.79	-40.51%
Budget 2022	CHF	40'000.00	Variation s/2022	CHF	34'404.16	86.01%
Comptes 2022	CHF	74'404.16				

Il s'agit du solde des décomptes TVA à recevoir et produit sur la taxe sur le CO2.

<b>Péréquation financières intercommunale (4621)</b>						
Comptes 2021	CHF	185'530.00	Variation s/2021	CHF	-3'629.00	-1.96%
Budget 2022	CHF	181'632.00	Variation s/2022	CHF	269.00	0.15%
Comptes 2022	CHF	181'901.00				

La péréquation financières correspond au montant annoncés au budget.

<b>Subventions de collectivités publiques et de tiers 4630/4631/4633/4634/4635/4690)</b>						
Comptes 2021	CHF	1'932'688.08	Variation s/2021	CHF	-406'749.08	-21.05%
Budget 2022	CHF	1'642'370.00	Variation s/2022	CHF	-116'431.00	-7.09%
Comptes 2022	CHF	1'525'939.00				

- Subvention de la Loterie Romande et sponsoring pour le Baladin en baisse de CHF 9'000 ;
- Diverses subventions cantonales en diminution pour env. CHF 107'500.

<b>Imputations internes</b>						
<b>Comptes 2021</b>	<b>CHF</b>	<b>1'927'694.38</b>	<b>Variation s/2021</b>	<b>CHF</b>	<b>-159'477.18</b>	<b>-8.27%</b>
<b>Budget 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>1'853'300.00</b>	<b>Variation s/2022</b>	<b>CHF</b>	<b>-85'082.80</b>	<b>-4.59%</b>
<b>Comptes 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>1'768'217.20</b>				

### 3.4.2 Compte d'investissement

Selon décision du Conseil Municipal, les investissements inférieurs à CHF 30'000 ont été comptabilisés directement dans le compte de résultats.

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	14'410.65	-	-	-	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	2'691'090.60	35'637.40	-	-	47'215.35	-
2 Formation	1'015'152.63	225'000.00	1'360'000.00	358'500.00	1'321'618.30	205'000.00
3 Culture, sports et loisirs, église	404'303.35	150'735.10	210'000.00	-	241'488.25	-
4 Santé	225'567.00	-	50'000.00	-	-	-
5 Prévoyance sociale	53'208.92	-	72'000.00	-	37'539.72	7'595.85
6 Trafic et télécommunications	2'816'758.10	98'750.90	2'325'000.00	100'000.00	1'270'798.23	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'014'084.58	314'704.35	1'325'000.00	160'000.00	1'184'364.23	412'490.09
8 Economie publique	286'941.50	16'800.00	385'000.00	-	476'259.38	98'196.85
9 Finances et impôts	324'767.30	9'090.00	-	-	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>8'846'284.63</b>	<b>850'717.75</b>	<b>5'727'000.00</b>	<b>618'500.00</b>	<b>4'579'283.46</b>	<b>723'282.79</b>
<b>Excédent de dépenses</b>		<b>7'995'566.88</b>		<b>5'108'500.00</b>		<b>3'856'000.67</b>
<b>Excédent de recettes</b>						

Compte des investissements selon les natures	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	8'012'608.96	-	5'280'000.00	-	4'164'027.34	-
51 Investissements pour le compte de tiers	73'115.90	-	-	-	-	-
52 Immobilisations incorporelles	241'629.55	-	235'000.00	-	290'774.75	-
54 Prêts	-	-	-	-	-	-
55 Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56 Propres subventions d'investissement	518'930.22	-	212'000.00	-	124'481.37	-
57 Subventions d'investissement redistribuées	-	-	-	-	-	-
Report au bilan	-	-	-	-	-	-
60 Transferts au patrimoine financier	-	9'090.00	-	-	-	-
61 Remboursements	-	73'115.90	-	-	-	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63 Subventions d'investissement acquises	-	768'511.85	-	638'500.00	-	715'686.94
64 Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	7'595.85
65 Transferts de participations	-	-	-	-	-	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres	-	-	-	-	-	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>8'846'284.63</b>	<b>850'717.75</b>	<b>5'727'000.00</b>	<b>638'500.00</b>	<b>4'579'283.46</b>	<b>723'282.79</b>
<b>Excédent de dépenses</b>		<b>7'995'566.88</b>		<b>5'088'500.00</b>		<b>3'856'000.67</b>
<b>Excédent de recettes</b>						

Compte des investissements					
Dépenses	+ CHF	8'846'284.63	5'727'000.00	4'579'283.46	
Recettes	- CHF	850'717.75	638'500.00	723'282.79	
<b>Investissements nets</b>	= CHF	<b>7'995'566.88</b>	<b>5'088'500.00</b>	<b>3'856'000.67</b>	
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= CHF	-	-	-	

Financement					
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-	
Marge d'autofinancement	+ CHF	7'975'183.65	5'253'802.00	8'562'217.23	
Investissements nets	- CHF	7'995'566.88	5'088'500.00	3'856'000.67	
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-	
<b>Insuffisance de financement</b>	= CHF	<b>20'383.23</b>	-	-	
<b>Excédent de financement</b>	= CHF	-	<b>165'302.00</b>	<b>4'706'216.56</b>	

Les investissements nets réalisés sont inférieurs à la marge d'autofinancement occasionnant un excédent de financement de CHF 4'706'216.

**3.4.2.1 Charges et recettes d'investissement selon les tâches**

<b>10. Administration générale</b>							
Charges		Différence			Recettes		Différence
Budget 2022	CHF	-	CHF	0.00	CHF	-	CHF 0.00
Comptes 2022	CHF	-			CHF	-	

Aucun investissement prévu et réalisé dans ce dicastère.

<b>11. Ordre et sécurité publics, défenses</b>							
Charges		Différence			Recettes		Différence
Budget 2022	CHF	-	CHF	47'215.35	CHF	-	CHF 0.00
Comptes 2022	CHF	47'215.35			CHF	-	

Travaux pour équiper en défense incendie la zone touristique.

<b>20. Formation</b>								
Charges		Différence			Recettes		Différence	
Budget 2022	CHF	1'360'000.00	CHF	-38'381.70	-2.82%	CHF 358'500.00	CHF -153'500.00	-42.82%
Comptes 2022	CHF	1'321'618.30				CHF 205'000.00		

- Travaux de mise en conformité du centre scolaire de Moréchon pour CHF 1'231'387.25 ;
- Subventions reçues pour ces travaux CHF -205'000 ;
- Travaux d'études préliminaires pour les « Ecoles de demain » CHF 90'231.05.

<b>30. Culture, sport et loisir, église</b>								
Charges		Différence			Recettes		Différence	
Budget 2022	CHF	210'000.00	CHF	31'488.25	14.99%	CHF	-	CHF 0.00
Comptes 2022	CHF	241'488.25				CHF	-	

- Achat d'un terrain pour créer un lieu de rencontre à Prafirmin CHF 202'870 ;
- Aménagement d'un lieu de rencontre à Drône CHF 38'618.15.

<b>40. Santé</b>								
Charges		Différence			Recettes		Différence	
Budget 2022	CHF	50'000.00	CHF	-50'000.00	-100.00%	CHF	-	CHF 0.00
Comptes 2022	CHF	-				CHF	-	

Les travaux prévus n'ont pas été réalisés et reportés.

<b>50. Prévoyance sociale</b>								
Charges		Différence			Recettes		Différence	
Budget 2022	CHF	72'000.00	CHF	-34'460.28	-47.86%	CHF	-	CHF 7'595.85
Comptes 2022	CHF	37'539.72				CHF 7'595.85		

- Subventions versées au canton pour les institutions pour personnes en situation de handicap CHF 37'539.72 ;
- Opération comptable pour écriture de remboursement du prêt à l'ARPAC (association pour les mamans de jour dissoute et remplacée par l'Agapanthe) CHF -7'595.85.

<b>60. Trafic</b>								
Charges		Différence			Recettes		Différence	
Budget 2022	CHF	2'325'000.00	CHF	-1'054'201.77	-45.34%	CHF 100'000.00	CHF -100'000.00	-100.00%
Comptes 2022	CHF	1'270'798.23				CHF		

- Part pour la construction des routes cantonales CHF 34'139.33 ;
- Etudes pour la traversée de Roumaz CHF 37'857.30 ;
- Acquisitions de terrain pour routes communales CHF 37'848.10 ;
- Zones 30 km/h CHF 58'346.28 ;
- Divers routes communales CHF 231'363.04 ;
- Modernisation et adaptation de l'éclairage public CHF 132'440.55 ;
- Arrêt de bus à St-Germain Centre CHF 459'869.61 ;
- Complexe St-Germain Centre CHF 100'722.97 ;
- Achat de véhicules CHF 108'211.05 ;
- Equipement et mobilier pour les nouveaux locaux des travaux publics CHF 70'000.

<b>70. Protection de l'environnement et aménagement du territoire</b>					Recettes		Différence			
Charges			Différence							
Budget 2022	CHF	1'325'000.00	CHF	-140'635.77	-10.61%	CHF	160'000.00	CHF	252'490.09	157.81%
Comptes 2022	CHF	1'184'364.23				CHF	412'490.09			

- Extension du réseau d'eau potable CHF 304'924.21 ;
- Remplacement d'une batterie de filtration CHF 120'840.02 ;
- Prises d'eau diverses CHF 288'198.98 ;
- Fourniture et pose de compteurs CHF 82'671.58 ;
- Subventions cantonales CHF -11'850.00 ;
- Taxes de raccordement pour l'eau potable CHF -139'354.20 ;
- Extension du réseau d'eaux usées CHF 238'605.89 ;
- Subventions cantonales CHF -12'202.00 ;
- Taxes de raccordement pour les eaux usées CHF -226'403.89 ;
- Installations pour vélos électriques CHF 43'425.90 ;
- Subventions cantonales CHF -22'680 ;
- Etudes diverses CHF 105'697.65.

<b>80. Economie publique</b>					Recettes		Différence			
Charges			Différence							
Budget 2022	CHF	385'000.00	CHF	91'259.38	23.70%	CHF	20'000.00	CHF	78'196.85	390.98%
Comptes 2022	CHF	476'259.38				CHF	98'196.85			

- Projet de remembrement du vignoble CHF 185'077.10 ;
- Subventions cantonales CHF -15'371.20 ;
- Extension du réseau d'irrigation CHF 97'557.63 ;
- Contribution plus-value pour irrigation CHF -13'257.00 ;
- Modernisation du réseau d'éclairage public CHF 144'540.40 ;
- Participation de tiers à la modernisation de l'éclairage public CHF -67'950.00 ;
- Travaux de rénovation des bâtiments subventionnés par la commune CHF 49'084.35 ;
- Subventions cantonales CHF -1'618.65.

<b>90. Finances et impôts</b>					Recettes		Différence			
Charges			Différence							
Budget 2022	CHF	-	CHF	0.00	0.00%	CHF	-	CHF	0.00	0.00%
Comptes 2022	CHF	-				CHF	-			

Aucun investissement réalisé dans ce dicastère.

### 3.5 Bilan

Aperçu du bilan		Etat 31.12.2021	Etat 31.12.2022
<b>1</b>	<b>Actif</b>	<b>65'558'828.43</b>	<b>68'029'353.28</b>
	<b>Patrimoine financier</b>	<b>18'422'143.58</b>	<b>21'757'273.28</b>
100	Disponibilités et placements à court terme	3'231'463.15	8'066'914.98
101	Créances	5'994'001.70	5'919'947.36
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	8'677'142.68	7'120'692.99
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	18'921.05	20'554.75
107	Placements financiers	300'613.00	309'537.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	200'002.00	319'626.20
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	<b>Patrimoine administratif</b>	<b>47'136'684.85</b>	<b>46'272'080.00</b>
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	44'632'073.00	43'691'065.00
142	Immobilisations incorporelles	3.00	84'002.00
144	Prêts	7'595.85	-
145	Participation capital social	2'497'004.00	2'497'004.00
146	Subventions d'investissement	9.00	9.00
<b>2</b>	<b>Passif</b>	<b>65'558'828.43</b>	<b>68'029'353.28</b>
	<b>Capitaux de tiers</b>	<b>32'264'342.20</b>	<b>30'893'255.34</b>
200	Engagements courants	3'859'066.55	2'593'603.80
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	2'904'569.95	2'907'945.84
205	Provisions à court terme	1'700'000.00	1'605'000.00
206	Engagements financiers à long terme	22'014'000.00	22'000'000.00
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	1'786'705.70	1'786'705.70
	<b>Capital propre</b>	<b>33'294'486.23</b>	<b>37'136'097.94</b>
29	Capital propre	33'294'486.23	37'136'097.94

L'excédent de financement des investissements accroît les liquidités qui se situent au 31.12.2022 à hauteur de CHF 8 mios.

Au niveau des engagements financiers à long terme, il est à relever que l'ensemble des crédits LIM ont été intégralement remboursés au 31.12.2022.

Le capital propre s'élève à plus de 37 mios.

### 3.6 Indicateurs

L'introduction du plan comptable MCH2 va de pair avec l'introduction de nouveaux indicateurs qui sont présentés ci-après. La comparaison avec les anciens indicateurs financiers du MCH1 n'est cependant plus possible.

<<	Evolution indicateurs	Comptes	Comptes	Moyenne
		2021	2022	
	1. Taux d'endettement net (I1)	53.26%	32.21%	42.27%
		bon	bon	bon
	2. Degré d'autofinancement (I2)	99.75%	222.05%	139.54%
		cas normal	haute conjoncture	haute conjoncture
	3. Part des charges d'intérêts (I3)	-0.43%	-0.29%	-0.36%
		bon	bon	bon
	4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	70.17%	62.85%	66.41%
		bon	bon	bon
	5. Proportion des investissements (I5)	23.32%	13.05%	18.39%
		eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. moyen	eff. d'inv. moyen
	6. Part du service de la dette (I6)	19.12%	11.77%	15.35%
		charge forte	charge acceptable	charge forte
	7. Dette nette 1 par habitant (I7)	1744	1128	1433
		endettement moyen	endettement moyen	endettement moyen
	8. Taux d'autofinancement (I8)	21.52%	21.88%	21.70%
		bon	bon	bon

### 3.7 Annexes aux comptes

#### 3.7.1 Etat du capital propre

en CHF	Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
<b>29 Capital propre</b>	<b>33'294'486</b>	<b>4'163'851</b>	<b>64'075</b>	<b>37'136'099</b>
290 Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	1'655'329	325'525	64'075	1'916'780
291 Fonds classés dans le capital propre	2'055			2'055
294 Réserves de politique budgétaire	-	3'000'000		3'000'000
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-			-
299 Excédent/découvert du bilan	31'637'102	580'162		32'217'264

#### 3.7.2 Tableau des provisions

##### 205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12
2059.00	Provisions pour pertes sur débiteurs	CHF 1'700'000		CHF 95'000	CHF 1'605'000

##### 208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12
-	-	-	-	-	-

<b>Total provisions à court terme</b>	CHF 1'700'000	-	CHF 95'000	CHF 1'605'000
<b>Total provisions à long terme</b>	-	-	-	-
<b>Total des provisions</b>	<b>CHF 1'700'000</b>	<b>-</b>	<b>CHF 95'000</b>	<b>CHF 1'605'000</b>

### 3.7.3 Tableau des participations importantes

en CHF	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
<b>Société anonyme</b>						
IMMO SAVIESE SA		16.66	17'000	-	17'000	17'000
BANQUE CANTONALE DU VALAIS	2'808	0.02	129'200	9'688	283'608	292'032
LIZERNE ET MORGE SA	20	2.00	200'000	8'000	232'000	232'000
FMV SA	8'764	0.44	433'700	14'607	1	1
OIKEN SA	2'293	2.55	2'293'000	91'720	2'265'000	2'265'000
ESR MULTIMEDIA SA	2'641	4.40	324'000	22'449	1	1
CIGES SA	30	5.00	15'000	-	1	1
TELEANZÈRE SA	800	0.46	56'000	-	1	1
<b>Fondation</b>						
-						
<b>Société coopérative</b>						
ABOBO	1	3	500	-	-	500

### 3.7.4 Tableau des garanties

En CHF	Solde au 01.01	Solde au 31.12	Ecart
ARPAC	42'000	42'000	-
TELE ANZERE	800'000	800'000	-
ENEVI (UTO)	743'809	649'985	-
FONDATION DU HOME DE ZAMBOTTE	1'500'000	1'500'000	-
IMMO SAVIESE SA	1'300'000	1'300'000	-



## 3.7.5 Tableau des immobilisations

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires	Contrôle
<b>Comptes ordinaires</b>									
1400	Terrains	868'005	-	-	868'005	-	868'005	0%	0.00%
1401	Routes / voies de communication	2'415'014	1'064'408	67'950	3'411'472	240'458	3'171'014	7%	7.05%
1402	Aménagement des cours d'eau du PA	399'002	97'558	13'257	483'303	34'301	449'002	7%	7.10%
1403	Autres travaux de génie-civil	10'828'009	1'105'482	389'810	11'543'681	814'673	10'729'008	7%	7.06%
1404	Bâtiments du PA	29'737'029	1'707'255	227'680	31'216'604	3'127'578	28'089'026	8%	10.02%
1405	Forêts PA				-		-	0%	0.00%
1406	Biens meubles du PA	385'012	260'883	-	645'895	260'887	385'008	35%	40.39%
1409	Autres immobilisations corporelles	2			2		2	50%	0.00%
1420	Logiciel du PA				-		-	50%	0.00%
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	50%	0.00%
1429	Autres immobilisations incorporelles	3	185'077	15'371	169'709	85'707	84'002	50%	50.50%
144X	Prêts				-		-	Selon risque	0.00%
145X	Participation capital social				-		-	Selon risque	0.00%
146X	Subventions d'investissement	9	158'621	1'619	157'011	157'002	9	10%	99.99%
<b>Total comptes ordinaires</b>		<b>44'632'085</b>	<b>4'579'283</b>	<b>715'687</b>	<b>48'495'682</b>	<b>4'720'606</b>	<b>43'775'076</b>		

## 3.7.6 Tableau des crédits d'engagement

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial		Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en	
		Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Municipal	Montant					Assemblée primaire
			Conseil Municipal	Assemblée primaire								
1615.5040.50	St-Germain-Centre	10'000'000		18.12.2017			3'000'000	10.12.2018				
							2'200'000	14.06.2021	15'200'000	13'207'327	1'992'673	14.06.2028
1217.5040.10	Moréchon 1	3'800'000		25.01.2021					3'800'000	1'616'420	2'138'580	25.01.2028

## **4 BOURGEOISIE**

---

### **4.1 Principes pour la présentation et la tenue des comptes**

Les principes pour la présentation et la tenue des comptes sont identiques à ceux adoptés pour les comptes de la Municipalité à l'exception de :

#### Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à CHF 10'000 par objet ou par projet.

#### Actifs et passifs de régularisation

Les actifs et passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs et de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif ou d'un passif de régularisation est fixée à CHF 500.

#### Provisions à court et long terme

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court et long terme est fixée à CHF. 20'000.

## 4.2 Aperçu global des charges et revenus

Comptes 2021		Budget 2022		Comptes 2022	
charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
113'553	123'743	106'320	110'250	102'907	88'961

Le résultat de l'exercice 2022 de la Bourgeoisie de Savièse présente une marge d'autofinancement d'env. CHF 47'000 et un excédent de charges d'env. CHF 14'000.

## 4.3 Aperçu du compte annuel

Aperçu du compte annuel	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>Compte de résultats</b>						
Total des charges (amortissements inclus)	113'552.68		106'320.00		102'906.81	
Total des revenus		123'743.44		110'250.00		88'960.90
<b>Excédent de revenus</b>	<b>10'190.76</b>		<b>3'930.00</b>		-	
<b>Excédent de charges</b>		-		-		<b>13'945.91</b>
<b>Total</b>	<b>123'743.44</b>	<b>123'743.44</b>	<b>110'250.00</b>	<b>110'250.00</b>	<b>102'906.81</b>	<b>102'906.81</b>
<b>Compte des investissements</b>						
Total des dépenses reportées au bilan	25'115.75		210'000.00		-	
Total des recettes reportées au bilan		-		210'000.00		-
<b>Investissements nets 3)</b>		<b>25'115.75</b>		-		-
<b>Total</b>	<b>25'115.75</b>	<b>25'115.75</b>	<b>210'000.00</b>	<b>210'000.00</b>	-	-
<b>Financement</b>						
Report des investissements nets	25'115.75		-		-	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		69'615.75		57'360.00		61'080.00
Report attributions aux fonds et financements spéciaux		3.69		50.00		-
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-		-		-	
Report réévaluation prêts du PA		-		-		-
Report réévaluation des participations du PA		-		-		-
Report attributions au capital propre		-		-		-
Report réévaluation du PA	-		-		-	
Report prélèvements sur le capital propre	-		-		-	
Excédent de revenus du compte de résultats		10'190.76		3'930.00		-
Excédent de charges du compte de résultats	-		-		13'945.91	
<b>Excédent de financement</b>	<b>54'694.45</b>		<b>61'340.00</b>		<b>47'134.09</b>	
<b>Insuffisance de financement</b>		-		-		-
<b>Total</b>	<b>79'810.20</b>	<b>79'810.20</b>	<b>61'340.00</b>	<b>61'340.00</b>	<b>61'080.00</b>	<b>61'080.00</b>
<b>Modification du capital</b>						
Report de l'excédent de financement		54'694.45		61'340.00		47'134.09
Report de l'insuffisance de financement	-		-		-	
Report des dépenses d'investissement au bilan		25'115.75		210'000.00		-
Report des recettes d'investissement au bilan		-		210'000.00		-
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif	69'615.75		57'360.00		61'080.00	
Report réévaluation prêts du PA	-		-		-	
Report réévaluation des participations du PA	-		-		-	
Report attributions aux fonds et financements spéciaux capitaux tiers	-		-		-	
Report réévaluation du PA		-		-		-
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux tiers		-		-		-
<b>Augmentation du capital propre</b>	<b>10'194.45</b>		<b>3'980.00</b>		-	
<b>Diminution du capital propre</b>		-		-		<b>13'945.91</b>
<b>Total</b>	<b>79'810.20</b>	<b>79'810.20</b>	<b>271'340.00</b>	<b>271'340.00</b>	<b>61'080.00</b>	<b>61'080.00</b>

Par rapport au budget 2022, les charges sont en diminution de CHF 3'413 (-3.21%) et les revenus sont en baisse de CHF 21'289 (-19.31%).

L'exercice 2022 dégage un excédent de charges de CHF 13'946, soit 13.55% du montant total des charges.

Compte de résultats échelonné		Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
<b>Charges d'exploitation</b>				
30	Charges de personnel	CHF 4'125.25	5'880.00	3'000.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF 39'807.99	43'030.00	38'826.81
33	Amortissements du patrimoine administratif	CHF 69'615.75	57'360.00	61'080.00
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF 3.69	50.00	-
36	Charges de transferts	CHF -	-	-
37	Subventions redistribuées	CHF -	-	-
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	CHF <b>113'552.68</b>	<b>106'320.00</b>	<b>102'906.81</b>
<b>Revenus d'exploitation</b>				
40	Revenus fiscaux	CHF -	-	-
41	Patentes et concessions	CHF -	1'000.00	2'076.00
42	Taxes	CHF 3'453.60	2'000.00	1'024.90
43	Revenus divers	CHF -	-	-
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF -	-	-
46	Revenus de transferts	CHF -	-	-
47	Subventions à redistribuer	CHF -	-	-
	<b>Total des revenus d'exploitation</b>	CHF <b>3'453.60</b>	<b>3'000.00</b>	<b>3'100.90</b>
<b>R1</b>	<b>Résultat provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>-110'099.08</b>	<b>-103'320.00</b>	<b>-99'805.91</b>
34	Charges financières	CHF -	-	-
44	Revenus financiers	CHF 120'289.84	107'250.00	85'860.00
<b>R2</b>	<b>Résultat provenant de l'activité de financement</b>	<b>120'289.84</b>	<b>107'250.00</b>	<b>85'860.00</b>
<b>O1</b>	<b>Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)</b>	<b>10'190.76</b>	<b>3'930.00</b>	<b>-13'945.91</b>
38	Charges extraordinaires	CHF -	-	-
48	Revenus extraordinaires	CHF -	-	-
<b>E1</b>	<b>Résultat provenant de l'activité extraordinaire</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)</b>	CHF <b>10'190.76</b>	<b>3'930.00</b>	<b>-13'945.91</b>

L'activité d'exploitation de la Bourgeoisie laisse apparaître un excédent de charges de l'ordre de CHF 99'806.

Les activités financières ont généré un revenu de CHF 85'860.

Le résultat de l'activité opérationnelle s'élève dès lors à CHF -13'946.

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
<b>Compte de résultats</b>				
<b>Résultat avant amortissements comptables</b>				
Charges financières	- CHF	43'933.24	48'910.00	41'826.81
Revenus financiers	+ CHF	123'743.44	110'250.00	88'960.90
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= CHF	-	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= CHF	<b>79'810.20</b>	<b>61'340.00</b>	<b>47'134.09</b>
<b>Résultat après amortissements comptables</b>				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	79'810.20	61'340.00	47'134.09
Amortissements planifiés	- CHF	69'615.75	57'360.00	61'080.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	3.69	50.00	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= CHF	-	-	<b>13'945.91</b>
<b>Excédent de revenus</b>	= CHF	<b>10'190.76</b>	<b>3'930.00</b>	-

<b>Compte des investissements</b>				
Dépenses	+ CHF	25'115.75	210'000.00	-
Recettes	- CHF	-	210'000.00	-
<b>Investissements nets</b>	= CHF	<b>25'115.75</b>	-	-
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= CHF	-	-	-

<b>Financement</b>				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	79'810.20	61'340.00	47'134.09
Investissements nets	- CHF	25'115.75	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	= CHF	-	-	-
<b>Excédent de financement</b>	= CHF	<b>54'694.45</b>	<b>61'340.00</b>	<b>47'134.09</b>

Les charges financières sont, en regard du budget, inférieures de CHF 7'083 (-14.48%) et les revenus financiers sont en baisse de CHF 21'289 (-19.31%).

L'exercice présente une marge d'autofinancement de CHF 47'134.

Aucun investissement n'ayant été réalisé durant l'exercice 2022, car ils ont été reportés en 2023, il en résulte un excédent de financement de CHF 47'134.

## 4.4 Commentaires et explications sur l'évolution des charges et recettes

### 4.4.1 Compte de résultats

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022		Différence selon budget			
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Variation charges		Variation revenus	
0 Administration générale	38'541.84	2'000.00	35'090.00	2'000.00	29'510.81	-	-5'579.19	-15.90%	-2'000.00	-100.00%
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-	0.00		0.00	
2 Formation	-	-	-	-	-	-	0.00		0.00	
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-	0.00		0.00	
4 Santé	-	-	-	-	-	-	0.00		0.00	
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-	0.00		0.00	
6 Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-	0.00		0.00	
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-	0.00		0.00	
8 Economie publique	11'387.34	23'589.84	10'330.00	38'050.00	11'240.50	34'700.00	910.50	8.81%	-3'350.00	-8.80%
9 Finances et impôts	63'623.50	98'153.60	60'900.00	70'200.00	62'155.50	54'260.90	1'255.50	2.06%	-15'939.10	-22.71%
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>113'552.68</b>	<b>123'743.44</b>	<b>106'320.00</b>	<b>110'250.00</b>	<b>102'906.81</b>	<b>88'960.90</b>	<b>-3'413.19</b>	<b>-3.21%</b>	<b>-21'289.10</b>	<b>-19.31%</b>
<b>Excédent de charges</b>		-		-		13'945.91				
<b>Excédent de revenus</b>	<b>10'190.76</b>		<b>3'930.00</b>			-				

Compte de résultats selon les natures	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022		Différence selon budget			
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Variation charges		Variation revenus	
30 Charges de personnel	4'125.25		5'880.00		3'000.00		-2'880.00	-48.98%		
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	39'807.99		43'030.00		38'826.81		-4'203.19	-9.77%		
33 Amortissements du patrimoine administratif	69'615.75		57'360.00		61'080.00		3'720.00	6.49%		
34 Charges financières	-		-		-		0.00			
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	3.69		50.00		-		-50.00	-100.00%		
36 Charges de transferts	-		-		-		0.00			
37 Subventions redistribuées	-		-		-		0.00			
38 Charges extraordinaires	-		-		-		0.00			
39 Imputations internes	-		-		-		0.00			
40 Revenus fiscaux									0.00	
41 Patentes et concessions				1'000.00		2'076.00			1'076.00	107.60%
42 Taxes		3'453.60		2'000.00		1'024.90			-975.10	-48.76%
43 Revenus divers									0.00	
44 Revenus financiers		120'289.84		107'250.00		85'860.00			-21'390.00	-19.94%
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux									0.00	
46 Revenus de transferts									0.00	
47 Subventions à redistribuer									0.00	
48 Revenus extraordinaires									0.00	
49 Imputations internes									0.00	
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>113'552.68</b>	<b>123'743.44</b>	<b>106'320.00</b>	<b>110'250.00</b>	<b>102'906.81</b>	<b>88'960.90</b>	<b>-3'413.19</b>	<b>-3.21%</b>	<b>-21'289.10</b>	<b>-19.31%</b>
<b>Excédent de charges</b>		-		-		13'945.91				
<b>Excédent de revenus</b>	<b>10'190.76</b>		<b>3'930.00</b>			-				

**4.4.1.1 Charges**

<b>Charges de personnel</b>						
Comptes 2021	CHF	4'125.25	Variation s/2021	CHF	-1'125.25	-27.28%
Budget 2022	CHF	5'880.00	Variation s/2022	CHF	-2'880.00	-48.98%
Comptes 2022	CHF	3'000.00				

Les charges de personnel comprennent la rétribution des membres de la commission en charge de la Bourgeoisie.

<b>Biens et services et autres charges d'exploitation</b>						
Comptes 2021	CHF	39'807.99	Variation s/2021	CHF	-981.18	-2.46%
Budget 2022	CHF	43'030.00	Variation s/2022	CHF	-4'203.19	-9.77%
Comptes 2022	CHF	38'826.81				

Les primes d'assurances sont en baisse d'env. CHF 400.

La fête des Bourgeois a été reportée en 2023 et ainsi les coûts budgétés de CHF 10'000 n'ont pas été dépensés.

Des honoraires divers d'env. CHF 7'700 ont été payés au bureau Serec afin d'établir un état des lieux de la Bourgeoisie et déterminer sa capacité à être autonome.

Les divers travaux d'entretien des routes, des alpages et des chalets sont inférieurs d'env. CHF 1'500.

<b>Amortissements du patrimoine administratif</b>						
Comptes 2021	CHF	69'615.75	Variation s/2021	CHF	-8'535.75	-12.26%
Budget 2022	CHF	57'360.00	Variation s/2022	CHF	3'720.00	6.49%
Comptes 2022	CHF	61'080.00				

Les amortissements ont été calculés selon les taux définis par le plan comptable MCH2, pour les différents types de patrimoine, qui ont été validée par le Conseil Municipal (chap. 2.6).

<b>Attributions aux fonds et financements spéciaux (3500/3510)</b>						
Comptes 2021	CHF	3.69	Variation s/2021	CHF	-3.69	-100.00%
Budget 2022	CHF	50.00	Variation s/2022	CHF	-50.00	-100.00%
Comptes 2022	CHF	-				

Il n'y a eu aucun intérêt à comptabiliser dans ce dicastère.

**4.4.1.2 Recettes**

<b>Patentes et concessions</b>						
Comptes 2021	CHF	-	Variation s/2021	CHF	2'076.00	
Budget 2022	CHF	1'000.00	Variation s/2022	CHF	1'076.00	107.60%
Comptes 2022	CHF	2'076.00				

Il s'agit de la redevance versée par Gstaad 3000 SA pour la période 2021 à 2025 qui a été comptabilisée pour les années 2021 et 2022.

<b>Taxes et redevances</b>						
Comptes 2021	CHF	3'453.60	Variation s/2021	CHF	-2'428.70	-70.32%
Budget 2022	CHF	2'000.00	Variation s/2022	CHF	-975.10	-48.76%
Comptes 2022	CHF	1'024.90				

L'agrégation de nouveaux bourgeois et bourgeoises ainsi que la récupération des taxes communales auprès des locataires des chalets d'alpage constituent ces recettes.

<b>Revenus financiers</b>						
<b>Comptes 2021</b>	<b>CHF</b>	<b>120'289.84</b>	<b>Variation s/2021</b>	<b>CHF</b>	<b>-34'429.84</b>	<b>-28.62%</b>
<b>Budget 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>107'250.00</b>	<b>Variation s/2022</b>	<b>CHF</b>	<b>-21'390.00</b>	<b>-19.94%</b>
<b>Comptes 2022</b>	<b>CHF</b>	<b>85'860.00</b>				

Il avait été budgété l'encaissement du DDP de St-Germain Centre qui n'a pas pu être perçu, car toujours en attente du permis d'habiter de la part du canton.

Il n'y a pas eu de ventes de terrain.

Le résultat du Triage Lienne-Morge n'a pas été pris en compte, car dans le cadre de la reprise des activités par le Triage du cône de Thyon, il a été convenu de clôturer les comptes pour la fin avril 2023. La répartition des liquidités entre les différentes Bourgeoisies sera déterminée à cette date.

## 4.5 Bilan

Aperçu du bilan		Etat 31.12.2021	Etat 31.12.2022
<b>1</b>	<b>Actif</b>	<b>1'585'276.48</b>	<b>1'550'589.08</b>
	<b>Patrimoine financier</b>	<b>727'776.48</b>	<b>754'169.08</b>
100	Disponibilités et placements à court terme	161'734.00	161'686.00
101	Créances	-	-
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	334'577.78	343'122.78
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	231'464.70	249'360.30
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	<b>Patrimoine administratif</b>	<b>857'500.00</b>	<b>796'420.00</b>
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	857'500.00	796'420.00
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	-	-
146	Subventions d'investissement	-	-
<b>2</b>	<b>Passif</b>	<b>1'585'276.48</b>	<b>1'550'589.08</b>
	<b>Capitaux de tiers</b>	<b>189'756.37</b>	<b>169'014.88</b>
200	Engagements courants	189'756.37	165'900.88
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	-	3'114.00
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	<b>Capital propre</b>	<b>1'395'520.11</b>	<b>1'381'574.20</b>
29	Capital propre	1'395'520.11	1'381'574.20

Durant l'exercice 2022 des travaux ont été entrepris sur le site du Château de la Soie pour un montant de CHF 17'896 qui présente désormais un solde au 31.12.2022 de CHF 249'360.

Après prise en compte du résultat 2022, la fortune nette de la Bourgeoisie s'élève à CHF 1'381'574.